

**Société d'Encouragement pour l'Amélioration des Races  
de Chevaux de Galop en France**

Siège social: 15 bd de Douaumont 75017 PARIS

Département Juridique-Courses – Service des Licences

Téléphone : 01.49.10.21.29 - Fax: 01.49.10.21.45

Email : [contrats@france-galop.com](mailto:contrats@france-galop.com) – Internet : [www.france-galop.com](http://www.france-galop.com)

## **DEMANDE D'AGREMENT EN QUALITE D'ASSOCIE**

La demande peut être faite directement sur le site internet : <https://agreements.france-galop.com>

**OU** envoi des documents :

- par email à [contrats@france-galop.com](mailto:contrats@france-galop.com)

**OU**

- par voie postale à France Galop, Service des Licences, 15 bd de Douaumont, 75017 PARIS

### **Documents à retourner :**

- Formulaire de demande d'agrément.
- Relevé d'identité bancaire ou postal (R.I.B. ou R.I.P.)
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Règlement de 486 € par chèque ou virement bancaire (186 € de frais de dossier et 300 € pour la provision). Le RIB de France Galop se trouve à la page 5.
- Copie du dernier avis d'imposition
- Si concerné, un certificat d'assujetti TVA (UE) ou une photocopie de la dernière déclaration de T.V.A.

### **Documents facultatifs :**

- Demande de cartes d'accès aux hippodromes
- Mandat de prélèvement SEPA (page 6)

*Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés », vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé par courrier à l'adresse suivante : France Galop – Service des Licences – 46 place Abel Gance – 92655 Boulogne cedex.*

# DEMANDE D'AGREMENT ASSOCIE

Service des Licences - Téléphone: 01.49.10.21.29 - Fax: 01.49.10.21.45 – Email : [contrats@france-galop.com](mailto:contrats@france-galop.com)

Compte France Galop N°: ..... C (à compléter uniquement si vous avez un numéro de compte à France Galop)

Madame,  Mademoiselle,  Monsieur <sup>(1)</sup>

Nom: .....

Prénoms: .....

Nom de jeune fille: .....

Né(e) le : ..... à : ..... Nationalité : .....

Fils,  fille <sup>(1)</sup> de: ..... et de : .....  
*Prénom & nom du père* *Prénom & nom de jeune fille de la mère*

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville : ..... Pays: .....

Téléphone:..... Portable: ..... Fax : .....

Email <sup>(2)</sup> : .....

## Situation de famille et professionnelle

### *Demandeur*

### *Conjoint (e)*

<input type="checkbox"/> Célibataire	Nom :.....
<input type="checkbox"/> Pacsé (e) <input type="checkbox"/> Marié (e) le .....	Prénom :.....
<input type="checkbox"/> Divorcé(e) le.....	Né(e):.....
<input type="checkbox"/> Veuf (ve)	A :.....
Nombre d'enfants.....	Nationalité.....
Profession.....	Profession.....
Nom et adresse de l'entreprise.....	Nom et adresse de l'entreprise.....
.....	.....
Nature de l'activité de l'entreprise.....	Nature de l'activité de l'entreprise.....
.....	.....

**Statut fiscal en France** <sup>(1)</sup> :  Résident  Non-Résident

*Si Non-Résident :*  UE  Hors UE

Etablissement stable en France <sup>(3)</sup>  Oui  Non

**T.V.A.** <sup>(1)</sup> :  Assujetti  Non-assujetti

A compléter uniquement si vous êtes assujetti à la TVA :

Statut dans le cadre de l'activité de courses :  Particulier  Professionnel

N° de T.V.A. : .....

J'atteste sur l'honneur être légalement imposable à la Taxe sur la Valeur Ajoutée depuis le ..... et donne mandat à la société FRANCE GALOP d'établir en mon nom, des factures correspondant aux prix et primes gagnés. Je m'engage à communiquer à France Galop toute modification de mon statut fiscal à l'égard de la T.V.A.

Fait à ..... Le: .....

Signature :

## DEMANDE DE CARTES D'ACCES HIPPODROMES

Votre activité : ASSOCIE

N° de compte Galop : .....

Madame, Mademoiselle, Monsieur <sup>(1)</sup>

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse d'expédition : .....

: .....

: .....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Téléphone : .....

COLLER ICI UNE PHOTO  
D'IDENTITE RECENTE

Ne pas agraffer

S.V.P.

---

Votre conjoint (e) bénéficiera d'une carte d'accès si vous remplissez les renseignements ci-dessous et si vous joignez une photo.

Madame, Mademoiselle, Monsieur <sup>(1)</sup>

Prénom : .....

Nom : .....

(1) Rayer la mention inutile

COLLER ICI UNE PHOTO  
D'IDENTITE RECENTE DE  
VOTRE CONJOINT(E)

Ne pas agraffer

S.V.P.

## Synthèse récapitulative du traitement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée depuis le 1er Janvier 2021

	Membre Français ou étranger ayant un établissement stable (TVA)		Membre établi dans l'UE <sup>(d)</sup> (consommation du service dans cet autre E Membre)		Membre Hors UE <sup>(d)</sup>	
	Assujetti à la TVA <sup>(b)</sup> Professionnel	Non assujetti TVA <sup>(c)</sup> Particulier/Professionnel <sup>(a)</sup>	Assujetti à la TVA <sup>(b)</sup> Professionnel	Non assujetti TVA <sup>(c)</sup> Particulier/Professionnel	Assujetti à la TVA <sup>(b)</sup> Professionnel	Non assujetti TVA <sup>(c)</sup> Particulier/Professionnel
	TTC	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Prestations de Services rendues par FG et facturées aux membres	TVA facturée par FG et déclarée sur la CA3 en TVA collectée par FG	TVA facturée par FG et déclarée sur la CA3 en TVA collectée par FG	Facture HT avec mentions (n°TVA du preneur+ "TVA due par le preneur - article 196 de la directive 2006/112/CE") Déclaration (CA3 et DES) et autoliquidation de la TVA par les membres	La TVA est facturée, déclarée sur la CA3 en TVA collectée par FG	Facture HT	La TVA est facturée, déclarée sur la CA3 en TVA collectée par FG
	HT		HT		HT	
Prestations de Services rendues par les membres (gains de course) et facturées à FG	A compter du 1er Janvier 2021, les gains de courses versés par France Galop ne sont plus assujettis à la TVA. Ils sont réputés "hors champs".		A compter du 1er Janvier 2021, les gains de courses versés par France Galop ne sont plus assujettis à la TVA. Ils sont réputés "hors champs".		A compter du 1er Janvier 2021, les gains de courses versés par France Galop ne sont plus assujettis à la TVA. Ils sont réputés "hors champs".	

<sup>(a)</sup> Les entreprises et associations, dont le CA est inférieur à un seuil défini par l'administration fiscale (article 298 bis II-5° du CGI pour le Régime Social Agricole) bénéficient d'une franchise de TVA

<sup>(b)</sup> Pour les activités BtoB (assujetti-> assujetti), le lieu d'imposition est celui du preneur

<sup>(c)</sup> Pour les activités BtoC (assujetti->non assujetti), le lieu d'imposition est celui du prestataire

<sup>(d)</sup> Avec la ratification de l'accord de retrait, le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne (UE) de façon ordonnée le 31 janvier 2020 à minuit. Le droit de l'UE cessera de s'appliquer au Royaume-Uni à l'issue de la période de transition, prévue jusqu'au 31 décembre 2020, pendant laquelle rien ne change pour les particuliers et les entreprises.

Pour les transferts provenant de l'étranger :

(Hors France)

Les clients doivent transférer un montant tenant compte des frais bancaires pratiqués par l'organisme émetteur.

## NOS REFERENCES BANCAIRES



### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire  
**FRANCE GALOP**

Domiciliation  
**SG PARIS R.G ENTREPRISES (03764)  
33 AVENUE DU MAINE  
75755 PARIS**

#### Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
<b>30003</b>	<b>03764</b>	<b>00050100016</b>	<b>37</b>

IBAN : **FR76 3000 3037 6400 0501 0001 637**

BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

Pour le virement, merci d'indiquer votre nom comme libellé.

